M-1987

Motion du 28 octobre 2026 de Mmes et MM. Simon Gaberell, Louise Kasser Genecand, Matthias Erhardt, Laurence Corpataux, Laurence Desarzens, Sophie Desbiolles, Alpha Oumar Dramé et Valentin Dujoux: «Pour un avenir culturel et nocturne du site de la Voirie à François-Dussaud!»

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) constitue une transformation majeure du territoire genevois, offrant de nouvelles possibilités de développement d'équipements publics, sportifs et culturels;

- que le déménagement du centre de la Voirie de la Ville de Genève, situé à la rue François-Dussaud, est prévu dans le cadre de ce projet et doit permettre la réalisation du futur Parc des sports;

- que des études ont déjà été menées pour définir le potentiel de développement des équipements sportifs dans ce secteur, notamment dans le cadre de l'image directrice de la Queue-d'Arve − Vernets;

- que la remise à ciel ouvert de la Drize, qui rejoindra l'Arve dans ce secteur, contribuera également à transformer durablement les espaces publics et l'identité du futur quartier;

- que le site de la Voirie dispose d'un patrimoine bâti et de volumes existants, notamment en sous-sol, dont le potentiel de réaffectation mérite d'être examiné;

- que les berges de l'Arve accueillent déjà de nombreux lieux culturels et nocturnes, notamment la Parfumerie, la Gravière, le Théâtre du Loup ou encore le théâtre Le Galpon, constituant un axe culturel important pour Genève;

- que l'étude territoriale et culturelle «Au fil de l'Arve», réalisée en 2018 pour la Ville de Genève, identifie précisément le secteur Queue-d'Arve − Voirie − Université comme l'une des polarités culturelles à développer le long de l'Arve;

- que cette étude souligne notamment le potentiel de réemploi des bâtiments existants et de développement de nouveaux lieux dédiés à la culture indépendante et émergente;

- que le futur Parc des sports offre une occasion d'envisager une complémentarité entre pratiques sportives, culturelles et nocturnes, dans un secteur en pleine transformation;

- qu'il importe d'intégrer ces possibilités suffisamment tôt dans les réflexions sur l'avenir du site, avant que sa programmation et les projets d'aménagement ne soient définitivement arrêtés,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à intégrer dans les études et la programmation du futur Parc des sports une évaluation du potentiel d'accueil d'activités culturelles et nocturnes sur le site actuel de la Voirie à la rue François-Dussaud, en complément des équipements sportifs prévus;

- à examiner notamment les possibilités de réaffectation des bâtiments et des espaces existants en sous-sol pour accueillir des lieux de création et de répétition ou des activités nocturnes, en tenant compte des contraintes techniques, acoustiques et de sécurité ainsi que des projets de remise à ciel ouvert de la Drize;

- à présenter au Conseil municipal les résultats de ces réflexions et les possibilités d'intégrer de telles activités dans le futur aménagement du site, en concertation avec les milieux culturels concernés et le Canton.